

En partenariat avec :



GRET



EXPORTATIONS DE POULETS : L'EUROPE PLUME L'AFRIQUE !

Campagne pour le droit
à la protection des marchés agricoles

Participez à la campagne en envoyant dès aujourd'hui vos cartes postales aux décideurs

Avec le soutien de :

Action Consommation > ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) > Biocoop > CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) > Cap Humanitaire > CMR (Chrétiens dans le monde rural) > Confédération paysanne > CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) > Fédération Artisans du Monde > FIAN International - coordination Rhône-Alpes (FoodFirst Information Action Network) > FIMARC (Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques) > Frères des hommes > Greenpeace > Ingénieurs sans frontières > IPAM (Initiatives pour un autre monde) > La Vie Nouvelle > Max Havelaar France > Réseau Foi et Justice Afrique Europe > RITIMO (Réseau des centres de documentation pour le développement et la solidarité internationale) > VSF (Vétérinaires sans frontières) - CICDA (Centre international de coopération pour le développement agricole)

En lien avec :

SOS Faim - Belgique > SOS Faim - Luxembourg > GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative) - Belgique > SAILD (Service d'appui aux initiatives locales de développement) - Cameroun > ACDIC (Association citoyenne de défense des intérêts collectifs) - Cameroun > Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam Grande-Bretagne

POURQUOI CETTE CAMPAGNE ?

Dans presque tous les pays en développement l'élevage de volailles par les familles pauvres, rurales ou urbaines, participe au renforcement d'une agriculture familiale vitale pour les emplois et la sécurité alimentaire⁽¹⁾. Or, en Afrique, les importations de volaille augmentent depuis 1999 de près de 20 % chaque année, et mettent en péril les filières avicoles locales.

Ce marché africain porteur est convoité par les entreprises multinationales qui contrôlent des filières industrielles totalement intégrées, de l'élevage à la transformation, jusqu'au consommateur final. Parmi elles, des entreprises européennes, en particulier françaises, intensifient toujours plus la production, délocalisent au Brésil ou en Thaïlande pour réduire leurs coûts de production et tirer les prix à la baisse. La logique du moindre coût domine.

Contraints par des accords commerciaux multilatéraux d'ouvrir leur marché aux importations de produits agricoles, les pays d'Afrique de l'Ouest ont moins de possibilités pour protéger leurs producteurs locaux. Résultat : les importations de découpes de volailles congelées, non consommées en Europe, explosent. Ces produits sont bradés sur les marchés africains. Du fait de la baisse générale des prix qui en résulte, la plupart des paysans africains ne peuvent plus vendre leur production à un prix rémunérateur et s'appauvrissent au point de souffrir de malnutrition et de dénutrition. Beaucoup abandonnent leur activité agricole ou d'élevage pour émigrer vers les villes où ils viennent aggraver la misère urbaine.

L'Union européenne (UE) a une responsabilité importante dans la définition des règles des échanges internationaux. Dans le cadre des négociations des accords de partenariat économique entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) comme au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle doit garantir le droit des pays à protéger leur marché agricole, dans la perspective d'une agriculture durable et solidaire.

L'INVASION DES "CONGELÉS"

Au Cameroun, l'importation de poulets congelés est passée de 978 tonnes en 1996 à 22 154 tonnes en 2003⁽²⁾. Au Sénégal, le volume des importations de volaille congelée a été multiplié par dix en cinq ans⁽³⁾. Il s'agit essentiellement de découpes (ailes, croupions, pattes...). En Europe, ces résidus de découpes de volaille sont traditionnellement récupérés par les industries fabriquant des aliments pour animaux. Ils sont aussi exportés vers l'Afrique, où ils sont vendus largement au-dessous de leur coût de revient⁽⁴⁾.

Les prix sont imbattables : en Europe, le poulet "bas de gamme" est acheté aux éleveurs à 1,48 euro le kg. Or les restes de ces mêmes poulets sont congelés puis exportés vers l'Afrique de l'Ouest à 0,50 euro le kg, soit un tiers du prix payé au producteur européen⁽⁵⁾ ! Le poulet africain, quant à lui, est vendu entre 1,80 et 2,40 euros le kg : les consommateurs, surtout les plus démunis, ont vite fait leur choix...

"Je peux dire que j'ai assisté impuissant à la mort de l'élevage dans mon village. J'ai vu beaucoup d'éleveurs arrêter l'activité mais j'ai persévéré en espérant que le vent des congelés allait cesser de souffler d'un moment à l'autre. Mais au contraire, au fil du temps, ils ont gagné du terrain."
Wakap Jean, paysan à Bangoua, Cameroun

CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LE "POULET DU VILLAGE"

Dans des pays fragilisés par les plans d'ajustement structurel dictés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international⁽⁶⁾, l'afflux massif des découpes de poulet s'est souvent traduit par l'effondrement des activités du secteur avicole. Or l'aviculture offre aux petits paysans une alimentation et un revenu indispensables⁽⁷⁾. Au Sénégal, 70 % des élevages de poulets de chair ont disparu depuis janvier 2000⁽⁸⁾ et au Cameroun, sur un échantillon de 100 petits producteurs identifiés en 1996 par le SAILD, seuls huit étaient encore en activité en 2002. Pour faire face à cette concurrence, les petits éleveurs ont baissé leurs prix, et donc leur revenu. Pour les unités de production plus modernes, la concurrence des importations a stoppé net la tendance à la croissance.

Mais les éleveurs ne sont pas les seuls affectés : en supprimant un élevage de 500 poussins, on supprime selon le SAILD, trois emplois ruraux (élevage et production de maïs) et deux emplois urbains (plumage et commercialisation). Les abattoirs subissent aussi de plein fouet la baisse de la production locale. Enfin, les consommateurs, qui préfèrent acheter du poulet importé bon marché, modifient leurs habitudes alimentaires, ce qui a des conséquences sur la consommation et la production d'autres viandes.

Par ailleurs, à l'arrivée dans les ports africains, la chaîne du froid est souvent rompue. Une étude de l'Institut Pasteur de Yaoundé révèle que 83,5 % des morceaux de poulet étudiés, prélevés sur des marchés, étaient impropres à la consommation humaine, en raison d'une alternance de congélation - décongélation⁽⁹⁾.

1. Sécurité alimentaire : état atteint quand tout individu a accès à tout moment et en tout lieu à une alimentation saine et suffisante, nécessaire pour couvrir ses besoins, en tenant compte de ses habitudes alimentaires.

2. *L'importation massive de poulets congelés au Cameroun : état des lieux, enjeux et alternatives*, avril 2004, Service d'appui au développement rural (SAILD) et Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC) - ONG camerounaises.

3. Association des consommateurs du Sénégal (ASCOSÉN).

4. Sur la base du coût de revient du poulet entier. Ceci constitue une forme de dumping : pratique consistant à vendre un produit au-dessous de son coût de production. *Agricultural Dumping in the Chicken Sector: the Case of Western and Central Africa*, in "Stop Dumping Promote Food Security", Bénédicte Hermelin, 2004, pp. 26-29, Germanwatch eds.

5. Op. cit. note 4.

UNE LIBÉRALISATION GÉNÉRALISÉE DU COMMERCE AGRICOLE...

L'Accord sur l'agriculture de l'OMC, signé par 123 pays en 1995, vise la suppression progressive de toutes les entraves au commerce (droits de douane, quotas, normes, etc.). Il est très favorable aux pays riches, qui recherchent l'accès aux marchés des pays pauvres et qui continuent à protéger dans le même temps leur secteur agricole. Les exceptions consenties aux pays en développement sont des trompe-l'œil. Même si l'Accord sur l'agriculture permet à certains pays d'appliquer des tarifs douaniers plus élevés, pour protéger leur production locale, ces possibilités sont assorties de fortes conditions ou rendues inapplicables par les engagements de ces pays auprès du Fonds monétaire international ou de la Banque mondiale. Dans ce contexte contraignant, l'Union économique et monétaire ouest-africaine a divisé par trois les droits de douane sur les importations de volaille en janvier 2000⁽¹⁰⁾.

Depuis les années 70, l'Europe avait largement ouvert son marché aux produits des pays ACP, sans exiger que ceux-ci fassent de même. Mais ce régime préférentiel n'est pas conforme aux règles de l'OMC. L'accord de Cotonou, signé en 2000, prévoit ainsi, au plus tard en 2008, la mise en œuvre d'accords de partenariat économique (APE) – en fait des zones de libre-échange – entre l'UE et les ACP. Ces derniers vont devoir ouvrir leur marché aux produits européens, mettant en danger certaines filières agricoles⁽¹¹⁾.

... QUI PROFITE À "L'AGROBUSINESS"

Au niveau européen, la politique agricole commune encourage une production industrielle génératrice d'excédents qu'il faut écouler sur les marchés mondiaux. Depuis 1995, les producteurs européens reçoivent globalement moins d'aides à l'exportation. Ils ont ainsi dû chercher d'autres marchés où les produits européens sont compétitifs.

Les entreprises agroalimentaires tirent leur bénéfice principal de la vente des blancs ou des cuisses de volaille sur le marché européen. Les découpes de volaille exportées vers l'Afrique sont des sous-produits, qui peuvent être vendus à des prix très bas, du moment que les frais d'emballage et de transport sont couverts. L'entreprise multinationale fait un bénéfice marginal sur ces exportations à prix cassés...

Ce système est permis par le haut degré d'intégration de la filière volaille mondiale : le circuit de production et de commercialisation est contrôlé intégralement par une même entreprise. L'internationalisation permet à l'industriel d'installer les différents maillons de sa propre filière dans différents pays, en fonction des coûts de production. Des entreprises comme Charles Doux ou LDC possèdent des filiales en Chine ou au Brésil, où les coûts de production avicole sont parmi les plus bas du monde⁽¹²⁾. Via ces filiales, elles exportent vers l'UE, la Russie ou les pays en développement.

Cette situation contribue à la crise du secteur avicole en France et à la forte opacité du circuit des poulets exportés. Bien souvent, la logique de rentabilité immédiate prend le pas sur les préoccupations d'emploi, de qualité ou d'environnement.

6. Réduction des politiques publiques de soutien à l'agriculture, plus grande ouverture des marchés...

7. Cette activité peut prendre plusieurs formes : poulailler traditionnel, géré par les femmes, au coût de production très faible, assurant le complément de protéines et un revenu d'appoint indispensable / Aviculture améliorée beaucoup développée, activité de prédilection des jeunes, des femmes, des retraités / Aviculture "moderne", plus récente, professionnalisée et concentrée autour des centres urbains en expansion.

8. ASCOSEN.

9. Le rapport de l'Institut Pasteur est disponible auprès du SAILD : saild@camnet.org

10. Créée le 10 janvier 1994, cette union regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle se caractérise par une monnaie unique - le franc CFA - et par une union douanière depuis janvier 2000. L'application d'un tarif extérieur commun a fait passer les droits de douane sur les importations de poulet de 60 à 20 % (tarif maximum applicable).

11. Céréales, viande bovine, volaille, porc, produits laitiers...

12. Le différentiel de coût sortie abattoir entre l'UE et le Brésil est estimé à 45 % au début de 2003, Pascal Magdeleine, revue *Productions animales*, INRA, janvier 2003.

OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Cette campagne vise à faire reconnaître le droit des pays à protéger leur marché des importations déstructurant leurs filières agricoles locales, afin de mener à bien des politiques en faveur du développement et d'une agriculture durable et solidaire.

A cette fin, nous demandons :

Au ministre délégué au Commerce extérieur et au commissaire européen au Commerce :

> de défendre, au sein des négociations de l'OMC, le droit pour tous les pays de protéger leur marché agricole, et notamment leurs produits stratégiques ;

> de ne pas imposer l'ouverture de leur marché agricole aux pays ACP, dans le cadre des négociations des accords de partenariat économique entre l'UE et ces pays.

À la commissaire européenne à l'Agriculture et au Développement rural :

> de s'engager à réviser la Politique agricole commune afin de recentrer la production européenne vers le marché européen, par la maîtrise de la production et le soutien à des productions de qualité.

MODE D'EMPLOI

1. Signez et faites signer les cartes postales par votre entourage, puis envoyez-les au ministre délégué au Commerce extérieur, au commissaire européen au Commerce ainsi qu'à la commissaire européenne à l'Agriculture.

2. Retournez le bulletin de participation à Agir ici, afin que nous puissions évaluer le nombre de participants et vous transmettre les résultats de la campagne.

3. Commandez des documents de campagne et diffusez-les autour de vous.

Ajoutez votre voix à celles de milliers d'autres citoyens et aidez-nous à faire pression efficacement sur les décideurs lors de nos prochaines rencontres !

LES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES MOBILISÉES

La question des importations massives de poulets congelés a été récemment soulevée par diverses organisations africaines.

"Ce qui est le plus choquant dans cette affaire : c'est l'économie des pauvres qui est frappée de plein fouet. Ce sont eux qui consomment ces poulets de mauvaise qualité importés à bas prix et ce sont eux qui perdent leur emploi à cause du dumping."
Bernard Njonga, directeur du SAILD, ONG camerounaise

> Au Cameroun

Le SAILD et l'ACDIC ont entrepris de lancer une campagne nationale d'information et de lobbying pour tirer la sonnette d'alarme. L'objectif de cette campagne est de promouvoir l'aviculture locale par la limitation des importations de poulet congelé et de construire un réseau de défense des intérêts des populations. En effet, au niveau national et régional, des dysfonctionnements aggravent les conséquences des importations : les contrôles aux douanes sont peu rigoureux et les importations frauduleuses augmentent (violation des décrets d'interdiction suite à la crise du poulet à la dioxine au Cameroun, par exemple). Durant neuf mois, une étude a été menée pour faire l'état des lieux du problème des importations massives de poulet congelé, recueillir les données et établir un argumentaire précis. Sur cette base, un livret de campagne et un documentaire ont été réalisés.

> Au Sénégal

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest d'Oxfam Grande-Bretagne a été sollicité par les organisations de la filière avicole pour élaborer avec eux une campagne nationale.

Un partenaire de cette campagne est la Coalition nationale pour l'équité dans le commerce, qui regroupe des ONG sénégalaises, des groupes scolaires et universitaires, les principaux syndicats, des associations de consommateurs, des radios, des groupements de femmes ainsi que des pouvoirs publics locaux.

Le but de la campagne sera d'informer et de sensibiliser un large public aux conséquences des importations de découpes de volaille. Il s'agit aussi de renforcer le secteur avicole sénégalais et d'augmenter la part de la production nationale dans la consommation. Des rencontres avec des parlementaires et des membres du gouvernement sénégalais sont également prévues.

Des projets d'appui à la filière avicole locale existent déjà. Des **mesures d'accompagnement de la production locale** impliquant les différents acteurs de la filière, tels que les gouvernements et ministères locaux, les organisations d'appui au développement rural, les organisations paysannes, et les organisations de solidarité internationale, doivent être encouragées et soutenues. En cas de limitation des importations, elles permettront aux ménages à bas revenus d'accéder au poulet local et aux protéines animales nécessaires à leur alimentation.

Sommaire

L'invasion des "congelés"	2
Une libération généralisée du commerce agricole	3
Les sociétés civiles africaines mobilisées	4

Bibliographie

- *Le commerce de la faim. La sécurité alimentaire sacrifiée à l'autel du libre-échange*, John Madeley, Enjeux Planète, août 2002.
- *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, Seuil, 1998.
- *Le terrorisme alimentaire. Comment les multinationales affament le Tiers-monde*, Vandana Shiva, Editions Fayard, 2003.
- *La souveraineté alimentaire à l'épreuve de la mondialisation*, Bénédicte Hermelin, Cahier de la Solidarité, CRID, juin 2004.
- *Des paysans contre la faim*, hors-série du Courrier du CFSI, mars 2004.
- *Les filières avicoles africaines face aux importations de poulets congelés*, Dynamiques paysannes n° 4, SOS Faim, mai 2004.
- Dossier sur les enjeux agricoles et alimentaires internationaux, *Alternatives internationales*, octobre 2004.

Contacts

- ACDIC : www.acdic.org
- CCFD : www.ccfcd.asso.fr
- CFSI : www.cfsi.asso.fr
- Confédération paysanne : www.confederationpaysanne.fr
- GRET : www.gret.org
- OMC : www.wto.org/indexfr.htm
- Plate-forme française pour des agricultures durables et solidaires : www.agricultures-durables-solidaires.org
- SAILD : www.saild.org
- SOS Faim Belgique : www.sosfaim.be
- Sur l'accord de Cotonou (ACP-UE) : www.ecdpm.org
- Sur le commerce des produits agricoles ACP-UE : www.agritrade.cta.int/aboutfr.htm

À VOUS D'AGIR !

Aujourd'hui, 2,4 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour. Plus d'1 milliard sont privées d'eau potable. 840 millions souffrent de la faim. Pendant ce temps, 120 personnes s'accaparent plus de 474 milliards de dollars.

Ça vous révolte ?
Nous aussi. Pour lutter efficacement contre les injustices, Agir ici s'engage à :
> Informer et mobiliser les citoyens.
> Faire pression sur les décideurs.
> Proposer des solutions concrètes.
Construire un monde juste et solidaire, c'est possible. Passez à l'acte. Maintenant.
www.agirici.org

Agir ici est une association citoyenne qui lutte contre les injustices mondiales en proposant des solutions concrètes et durables.

Agir ici est membre observateur d'Oxfam International

Diffusé par :

